

REMERCIEMENTS.

Ste-Marie, 7 avril 1908.

Monsieur A. Allard,

Président l'Union St-Joseph,
du Canada.

Monsieur,

Je vous remercie beaucoup du chèque de \$115.00 que j'ai reçu hier pour Madame Anaïs Vallée, épouse de M. Achille Vallée, membre de l'Union St-Joseph de cette paroisse, décédé le 4 mars dernier.

C'est une belle occasion pour moi de faire connaître aux membres de votre belle société et au public en général, par l'entremise de votre journal le Prévoyant, si vous le jugez à propos, avec quelle promptitude l'Union Saint-Joseph remplit ses obligations du moment que les demandes en sont faites régulièrement.

Depuis près de trois ans que je suis percepteur dans notre belle paroisse de Ste-Marie, j'ai plusieurs fois fait application pour bénéfices en maladie, une fois pour réclamation de décès d'épouse. Le dix mars dernier je filais une réclamation pour Madame Vallée, le cinq avril je recevais un chèque de \$115.00.

J'ai le plaisir de pouvoir déclarer publiquement, sans crainte d'être contredit par qui que ce soit, que jamais aucune Société ou compagnie d'assurance n'a été plus prompte à remplir ses obligations.

Merci encore une fois, Monsieur le président, au nom de Madame Vallée et de votre très humble serviteur,

LEON LACROIX, percepteur.
Ste-Marie, Beauce.

Valleyfield, 10 mars '08.

Monsieur Allard,

Président général de l'Union
St-Joseph du Canada.

Monsieur,

J'accuse réception ce jour d'un chèque pour la somme de \$900.00 en paiement de la police n° 25745, sur la vie de Ernestine Charrette, mon épouse.

Je remercie l'Union St-Joseph de sa courtoisie et de sa promptitude à régler ses réclamations et me souscris

Votre reconnaissant serviteur,

NEPH TALIE CHARTRAND.

Northampton, Mass. 9 avril '08

M. E. J. Labelle, Sec.

l'Union St-Joseph du Canada.

Cher Monsieur,

Ci-inclus vous trouverez le reçu pour la somme de \$39.29 pour bénéfices de maladie. Je suis arrivé ici le 1er avril, ma santé est rétablie. Veuillez remercier cordialement en mon nom la société St-Joseph pour les bénéfices que j'ai reçus depuis le commencement de ma maladie à l'hôpital.

Votre tout dévoué,

L. P. DESMARAIS, Ptre.

St-Martin, Beauce, 6 avril 1908.

A Monsieur le Président de

l'Union St-Joseph du Canada.

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque No. E. 3460, au montant de cent piastres, pour le décès de mon épouse, acompte Bon Conjoint.

Je vous remercie du plus profond de mon cœur pour votre promptitude à